



La parole aux parents

Leurs enfants ont bénéficié du PRE, ils témoignent :

« Les professeurs de Mehdi disaient qu'il faisait vraiment le strict minimum. J'ai entendu parler de l'aide aux devoirs à l'Espace J. Au début, je l'ai inscrit sans trop y croire le connaissant et finalement ça s'est révélé payant. Bien cadré, remotivé, ses résultats se sont améliorés. Il vient de décrocher son brevet. Son coach en orientation lui a dit qu'il avait la capacité de faire des études générales. Mehdi a regagné confiance en lui ! »



Maman de Mehdi qui a bénéficié du dispositif d'aide aux devoirs dans le cadre du PRE.

« Mon fils a été exclu du collège pour avoir manqué de respect à l'un de ses professeurs. Il a été pris en main dans le cadre du PRE par l'Espace J afin de l'amener à réfléchir sur son comportement. Des personnes de la Maison de la Justice et du Droit lui ont alors rappelé les fondamentaux notamment sur les conséquences de ses actes, les responsabilités qui incombent à ses parents, etc. Avec mon accord, Arthur a bénéficié de séances de coaching en orientation. Sur le coup, il n'était pas trop d'accord mais il s'est finalement laissé convaincre et tout s'est très bien passé. Cela lui a permis d'apprendre à mieux se connaître et à y voir plus clair pour son avenir. »

Maman d'Arthur qui a bénéficié du coaching en orientation et estime de soi.

PRE

Programme de Réussite Éducative

Accompagnons nos enfants vers la réussite





Qu'est ce que le PRE et à qui s'adresse t-il ?

Les 3 grands principes du PRE :

- L'enfant au cœur d'un accompagnement personnalisé et gratuit dans le respect, la confidentialité et le partenariat.
- Les parents acteurs de la réussite éducative de leur enfant.
- Un parcours axé sur l'apprentissage scolaire, la culture, le sport, la santé...



Pour qui ?

Le Programme de Réussite Éducative s'adresse à tous les enfants ou adolescents âgés de 2 à 16 ans fragilisés dans leur parcours éducatif. La priorité est donnée aux jeunes résidant dans les quartiers qui relèvent de la politique de la ville et scolarisés dans des établissements classés en zone prioritaire. Il est porté par l'État et la Ville de Montfermeil.

Pourquoi ?

Le PRE a pour objectif de construire un parcours personnalisé, adapté à chaque enfant afin de favoriser sa réussite. Il se déroule avec l'implication des parents et avec le concours d'une équipe pluri-disciplinaire de professionnels du territoire : coach en orientation et estime de soi, psychologues, diététicien, intervenants de la Maison de la Justice et du Droit...



Comment s'organise le dispositif ?

Un parcours en 4 étapes :

- 1 L'enfant et sa famille rencontrent le « référent de parcours ».
- 2 Ensemble, ils définissent des objectifs communs adaptés à l'enfant.
- 3 Un parcours est ensuite établi.
- 4 Un suivi régulier est effectué durant l'intégralité du parcours.

Quelques exemples d'actions proposées :

- Accompagnement à la scolarité renforcé
- Prévention du décrochage scolaire et programme de remobilisation pour les collégiens
- Soutien à la fonction parentale (notamment avec les soirées « Débat parents »)
- Écoute psychologique
- Activités culturelles et de loisirs (Espace J...)



Comment s'inscrire ?

Parents, si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'hésitez pas à en parler à un acteur de la vie éducative de votre enfant : animateur, infirmière scolaire, enseignant, directeur d'établissement, et à contacter le service de Réussite Éducative. Les enfants peuvent également directement être orientés par leur école, leur collège ou le directeur du centre de loisirs.

Service Réussite Éducative

30, rue de la Tuilerie - 93370 Montfermeil

Tél : 01 41 70 79 49 - reussite.educative@ville-montfermeil.fr